



## Déclarations au sein de l'entreprise.

Par **fredlolo34**, le **17/10/2013** à **16:40**

Bonjour, je m'oriente vers une SARL pour la création de mon restaurant ( 20 Couverts), je serais entourés de mon conjoint (nous sommes pacsés), mes deux filles et ma maman. Je voudrais connaître pour chacun d'entre eux comment les déclarer, tout en prenant en compte leur situation personnelle.

Pour mon conjoint, je comptais le déclarer en conjoint collaborateur, il ne percevra aucune rémunération et ne rentrera pas dans le capital de la société.

Mes filles sont étudiantes et elles aideront ponctuellement et occasionnellement.

Pour ma maman c'est plus difficile, elle est à la retraite et perçoit sa pension, naturellement elle a déjà sa couverture sociale, comment je peux la déclarer (même à la plus haute place au sein de la société s'il le faut) pour qu'elle puisse travailler en toute légalité et pour qu'elle n'est aucune cotisation sociale par rapport à l'entreprise, je précise qu'elle ne sera pas rémunéré, ce serait une aide gracieuse de sa part. Je vous remercie.